SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
MARDI LE 14 AOÛT 2012 À 19H00

ORDRE DU JOUR

1.1 Ouverture de la séance;

1.2 Adoption de l'ordre du jour;

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2.1 Approbation et adoption des procès-verbaux des séances tenues en juillet 2012;

2.2 Suivi;

2.3 Dépôt du rapport des dépenses et des paiements autorisés pour la période du 01 juillet 2012 au 31 juillet 2012;

2.4 Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement;

2.5 Approbation du rapport de l'état des revenus et des dépenses au 30 juin 2012;

2.6 Renouvellement de la marge de crédits;

2.7 Dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement tenue le 30 juillet 2012 relativement au règlement d'emprunt numéro 629 décrétant des travaux de réhabilitation des infrastructures routières d'une partie de certaines rues et autorisant un emprunt de (630 000 $) nécessaire à cette fin;

2.8 Modification au dépôt du rapport des prévision budgétaire 2012 de l'Office municipal de l'habitation de Saint-Colomban;

2.9 Adoption du règlement numéro 514-2012-03 modifiant le règlement 514, tel qu'amendé, concernant la constitution d'un fonds de roulement afin d'augmenter le montant à (800 000 $);

2.10 Adoption du règlement d'emprunt numéro 631 décrétant des travaux de prolongement de l'aqueduc Phelan et autorisant un emprunt de quatre cent mille dollars (400 000 $) nécessaire à cette fin, abrogeant et remplacant le règlement 624;

2.11 Autorisation de signature d'une entente par le maire;

2.12 Autorisation de procéder à la signature d'un addenda relatif à l'entente concernant la fourniture du Service de police entre la ville de Mirabel et la ville de Saint-Colomban;

2.13 Libération du fonds de garantie en responsabilité civile primaire du regroupement Laurentides pour la période du 1er novembre 2006 au 1er novembre 2007;

2.14 Acquisition du lot 3 105 279 (côte Saint-Paul)

2.15 Mandat à Dunton Rainville -représentation des intérêts de monsieur le conseiller Marc Laurin ;

2.16 Assurance - autorisation de signer la lettre d'engagement pour la libération du fonds en biens

2.17 Achat de billets pour le concert Jazzen - Diffusions Amal Gamme;

2.18 Opposition à un bâti d'antenne dans une zone résidentielle;

3. SERVICE AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET URBANISME

3.1 Dépôt du rapport mensuel des permis du mois de juillet du Service de l'aménagement, environnement et urbanisme;

3.2 Avis de motion règlement numéro 601-2012-22 modifiant le règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé, afin de modifier la grille des usages et des normes;

3.3 Adoption du premier projet de règlement numéro 601-2012-22 modifiant le règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé, afin de modifier la grille des usages et des normes;

3.4 Autorisation de procéder à la signature d'une entente de bassins versants numéro 51 en collaboration avec Abrinord;

3.5 Première acceptation des travaux et libération partielle de la garantie financière du projet domiciliaire "Les Boisés de St-Colomban", phase 4 – protocole d'entente PE-2011-BRO-03;

3.6 Deuxième acceptation des travaux des infrastructures des rues du Topaze, Grenat et du Lac-Rinfret, du développement domiciliaire « Le Colombier », phase 2, protocole d'entente PE-2009-RIV-02;

3.7 Deuxième acceptation des travaux, libération de la garantie financière et municipalisation des rues du projet domiciliaire "Sanctuaire de la Rivière-du-Nord",phase 9, protocole d'entente PE-2010-SAN-05;

3.8 Deuxième acceptation des travaux, libération de la garantie financière et municipalisation des rues du projet domiciliaire "Bonniebrook", protocole d'entente PE-2011-GOL-08;

3.9 Octroi du mandat - travaux d'arpentage - Régularisation de l'emprise de la montée de l'Église;

3.10 Acquisition des lots 4 981 131, 4 981 137 et 4 981 145 et abrogation des résolutions 318-07-11 et 354-08-11.

4. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

4.1 Octroi du contrat - Fourniture de sable abrasif;

4.2 Octroi du contrat - Fourniture d'une chargeuse sur pneus en location avec opérateur;

4.3 Octroi de contrat - Réparation des glissières de rue;

4.4 Autorisation de faire l'installation d'une enseigne temporaire à même l'emprise de la voie publique;

4.5 Autorisation de signature d'une entente relative à l'entretien des ponts Canuta et Mackenzie avec la ville de Mirabel;

4.6 Autorisation d'entreprendre le processus d'appel d'offres relativement au contrôle et à la protection des petits animaux 2013;

5. SERVICE DE SÉCURITÉ ET INCENDIE

5.1 Embauche d'une secrétaire administrative- Service de sécurité incendie.

6. SERVICE DES SPORTS ET DES LOISIRS

6.1 Autorisation de signature - Spectacle de la fête nationale édition 2013;

6.2 Octroi du contrat - Préparation des plans et devis d'éxécution d'architecture et de surveillance des travaux de construction d'un bâtiment - Centre récréatif et communautaire.

6.3 Octroi du contrat - préparation des plans et devis d'exécution de structure et de génie civil / mécanique et électricité des travaux de construction d'un nouveau bâtiment - centre récréatif et communautaire;

7. SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE

7.1 Aucun

8. PAROLE AU PUBLIC

8.1 Période de questions

Toute personne qui désire poser une question devra :
a. s'identifier au préalable;
b. s'adresser au Maire;
c. ne poser que deux (2) questions;

d. s'adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou diffamatoire.

Chaque intervenant bénéficie d'une période maximum de cinq (5) minutes pour poser ses deux (2) questions, après quoi, le Maire peut mettre fin à cette intervention. Seules les questions de nature publique seront permises.

Le Maire en tant que président du Conseil, maintient l'ordre et la décorum. Il peut ordonner l'expulsion de l'endroit où se tient un séance du Conseil de toute personne qui trouble l'ordre.

8.1.1 Période de questions;

9 CLÔTURE DE LA SÉANCE